Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Démographie

Projet de Territoire

PÔLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

Orientations et mesures

Biodiversité

Economie
Emploi

www.pays-albigeois-bastides.fr

Présentation du territoire - Habitants et mode de vie - Services à la population
Activité économique - dynamiques de transition en œuvre...

SOMMAIRE

1 Rappel du diagnostic territorial 2

1.1 Le territoire 2

1.2 Des ressources économiques limitées : 3

1.3 Un mode de vie non durable : 3

1.4 Des commerces et services à la population équilibrés, qui sont à compléter 3

1.5 Une économie de proximité menacée 4

1.6 Une transition écologique et énergétique à amplifier 4

2 Ambition du territoire Albigeois et Bastides 5

2.1 Evolutions constatées 5

2.2 Les ambitions 5

2.3 Concertation 6

3 Les orientations stratégiques et mesures opérationnelles 7

3.1 Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie 10

3.2 Soutenir l'économie locale et l'emploi 23

3.3 Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire 31

3.4 Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous 40

1 Rappel du diagnostic territorial

1.1 Le territoire

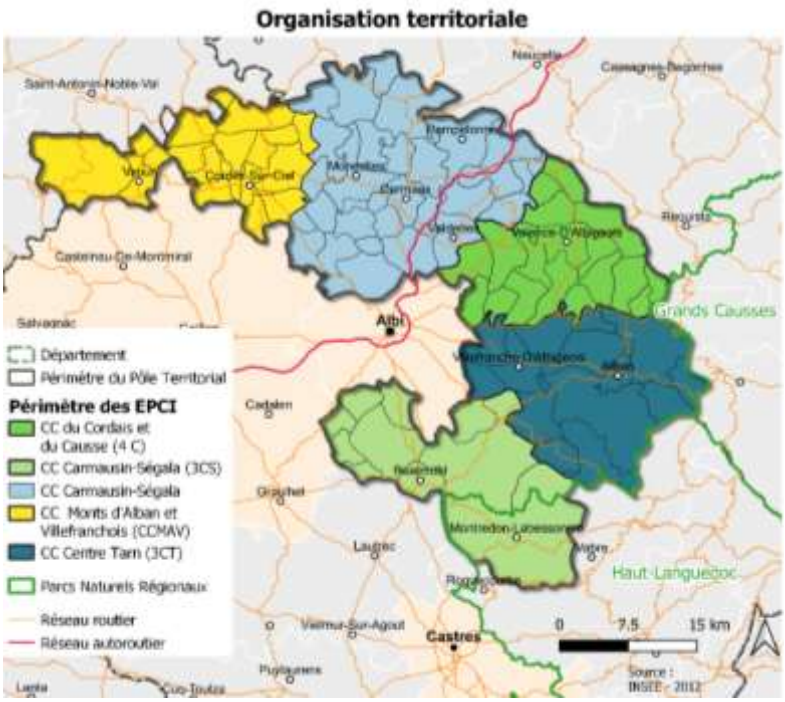

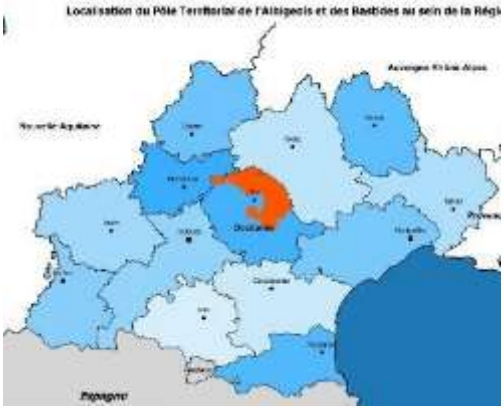

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est un syndicat mixte, créé au 01/01/2015 et qui regroupe 5 communautés de communes tarnaises pour 95 communes et 58 576 habitants (INSEE – RP 2018- Population totale) :

- La Communauté de communes du Cordais et du Causse – 18 communes – 4 648 habitants
- La Communauté de communes du Carmausin Ségala – 33 communes – 30 436 habitants
- La Communauté de communes Val 81 – 19 communes – 5 658 habitants
- La Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois – 14 communes – 6 545 habitants
- La Communauté de communes Centre Tarn – 11 communes – 11 289 habitants

Au 01/01/2022, la Communauté de communes du Cordais et du Causse sera rejoint par 3 nouvelles communes pour atteindre la population de 5004 habitants :

- Salles sur cérou, actuellement sur la communauté de communes du Carmausin Ségala
- Noailles, actuellement sur la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet
- Loubers, actuellement sur la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Le territoire s'articule autour de 7 bassins de vie et 96 % des communes appartiennent au bassin d'emploi Albi – Carmaux – Gaillac. Il est considéré comme un espace fragile, qui justifie de dispositifs spécifiques de soutien :

- Zones de montagne : 24 communes (8% du territoire)
- Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) : 95 communes
- Zone d'Aide à Finalité Régionale (AFR) : 8 communes
- ZOne de Revitalisation des COmmerces en MIlieu Rural (ZORCOMIR) : 57 communes
- Cet espace rural se caractérise par :
- la présence de surfaces agricoles essentiellement constituées de prairies et surfaces en herbe ce qui reflète la prédominance de l'élevage et des systèmes de polyculture élevage,

- une surface forestière qui occupe 30% du territoire,
- un réseau hydrographique dense et des espaces naturels qui présentent des enjeux de biodiversité inégalement répartis

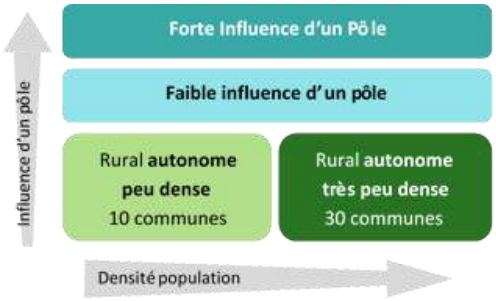

Il présente un caractère très rural (35 habitants/km²) avec une croissance démographique faible, qui oscille entre -1% et +1% d'évolution annuelle suivant les communautés de communes.

Le territoire peut être considéré comme un espace fragile qui justifie des dispositifs spécifiques de soutien (25 communes en zone montagne, 95 communes en ZRR, …). Il présente un taux de pauvreté élevé avec 17,4% des foyers fiscaux qui vivent sous le seuil de pauvreté (15% dans le Tarn). Le vieillissement de la population s'est contenu ces dernières années mais le territoire compte 137 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans *(108 à l'échelle du Tarn et 96 en Occitanie).*

1.2 Des ressources économiques limitées :

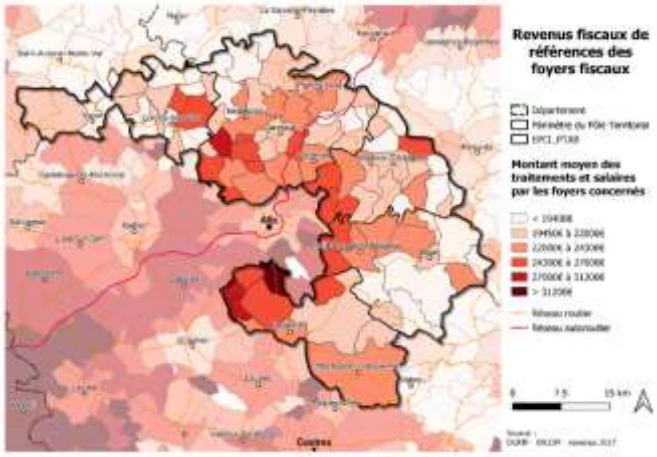

Avec un revenu fiscal de référence moyen de 21 200 € contre 23 210 € à l'échelle du Tarn, le territoire est globalement à l'écart des dynamiques économiques observées à l'échelle du Tarn. Schématiquement, on peut distinguer 4 secteurs :

- Un secteur sous influence de l'aire urbaine albigeoise;
- Un secteur sous influence de l'axe Toulouse - Rodez
- Un secteur sous influence de l'axe Albi – Castres
- Des secteurs ruraux plus écartés des dynamiques socio-économiques

Les emplois locaux disparaissent d'année en année avec la baisse de l'économie agricole et la transformation vers une économie sociale des services à la personne (63% des emplois locaux sont dans le tertiaire).

1.3 Un mode de vie non durable :

Le territoire se caractérise également par un parc de logements vétustes et anciens. La moitié des logements ont une étiquette énergie supérieure à D et 80 % supérieure à C. La précarité énergétique touche 10% des ménages (seulement 7,5% à l'échelle du Tarn). L'emploi est tourné essentiellement vers Albi (29% des actifs résidents du territoire travaillent sur l'agglomération albigeoise) ce qui génère d'importants déplacements domicile-travail. Le trajet moyen est de près de 40 km (aller-retour) ce qui génère par jour l'équivalent de 13x le tour de la terre, réalisé dans 83% des cas en voiture individuelle.

Le développement des circuits courts se poursuit ainsi que les points de vente et points de livraison de produits locaux.

Répartition des logements mis en vente ou en location entre 2013 et 2019 par étiquette énergétique sur le PTAB

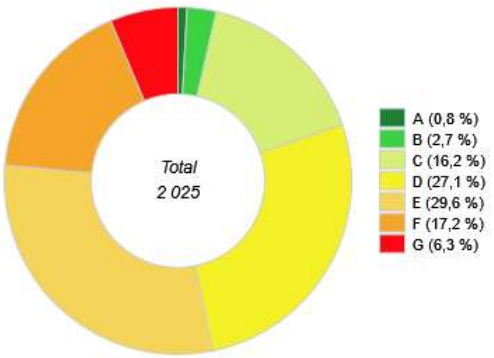

Source : ADEME exploitation DREAL

1.4 Des commerces et services à la population équilibrés, qui sont à compléter

Le maillage des services à la population s'appuie sur le réseau des bourgs qui offrent les services essentiellement à la population. On dénombre 7 Maisons France Services et 2 relais intercommunal des

services. L'offre n'est pas tout à fait aboutie et l'arrivée de nouvelles familles génère de nouveaux besoins. Ainsi les 5 communautés de communes du territoire ont un taux de couverture globale de l'accueil des jeunes enfants inférieur à la moyenne départementale. La question de la santé est également préoccupante avec une population de professionnels âgée (1 médecin sur 3 a plus de 60 ans).

Le territoire perd chaque année plusieurs commerces qui ne sont pas repris. Néanmoins 31 communes ont au moins une fonction commerciale et les principaux bourgs sont dotés de la gamme complète de l'offre de commerces de proximité.

1.5 Une économie de proximité menacée

Le secteur tertiaire représente la majorité des emplois locaux, qui sont occupés à 69% par un résident de la même intercommunalité. Les activités « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » sont les plus pourvoyeuses d'emploi (35% des emplois locaux).

Le territoire dénombre très peu d'entreprises et d'établissements avec des effectifs salariés importants. 86% des établissements ont des effectifs salariés compris entre 0 et 9 salariés (ou effectif inconnu). 62% ont même moins de 5 salariés. Les établissements de plus de 100 salariés étaient au nombre de 9 en 2016.

L'agriculture et l'artisanat présentent des enjeux de reprise importants car 17% des chefs d'exploitations agricoles ont plus de 60 ans et 30% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans.

L'activité économique du territoire est essentiellement tournée vers la sphère présentielle, c'est-à-dire que les activités sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Avec près de 40 000 lits d'hébergements touristiques (lits marchands et lits résidences secondaires), le PETR de l'Albigeois et des Bastides abrite **26 %** des hébergements touristiques tarnais. Organisé autour de 4 offices de tourisme, il a accueilli en 2019 plus 2,750 millions de nuitées. L'organisation touristique passe également par la présence de 2 grands sites Occitanie, reconnus par la région : Cordes sur Ciels et cités médiévales & Albi, Vallée du Tarn.

Pour ce qui est de l'agriculture, on notera une importante évolution de la surface en agriculture biologique. En 2019, elle atteint 6 486 ha (6,1% de la SAU totale) et on dénombre 157 exploitations AB soit ¼ des exploitations AB du Tarn

1.6 Une transition écologique et énergétique à amplifier

Le Territoire se caractérise par un profil de consommation qui reflète son caractère rural. Ainsi 78% des consommations énergétiques sont liés à l'habitat et aux transports alors que 70 % des émissions de gaz à effet de serre sont issues du secteur agricole. La facture annuelle pour ces dépenses énergétiques s'élève à près de 100 millions d'euros par an, supportées à 67% par les ménages du territoire. Le gisement d'économie d'énergie tout secteur confondu a été estimé 708 GWh, soit 61% de la consommation actuelle.

La production énergétique du territoire s'élève, en 2018, à 333 GWh/an. Le bois énergie reste la première source d'énergie renouvelable suivi du photovoltaïque, tiré par les sites de production au sol du Carmausin et l'éolien avec l'unique parc de 10 machines à Assac.
Cette production permet au territoire d'afficher une autonomie énergétique de 26,6% ce qui est légèrement supérieur à l'autonomie départementale (25,7%) et régionale (22,3%).

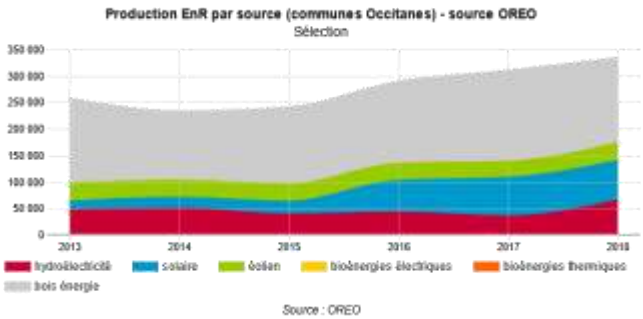

Le potentiel de production d'énergie renouvelable été évalué à 2 620 GWh soit 8 fois la production actuelle et 2 fois la consommation actuelle

Les évolutions climatiques attendues sont de nature à mettre en difficulté certaines activités économiques (agriculture), certaines caractéristiques paysagères et environnementales et les populations les plus âgées.

L'enjeu de la préservation des ressources en eau est important. Ainsi, **66%** du linéaire des masses d'eau superficielles du territoire est classé dans un état écologique moyen, médiocre ou mauvais. Il en va de même avec la préservation de la biodiversité puisqu'un peu plus de la moitié des zones naturelles bénéficie d'une protection. Enfin la qualité de l'air est jugée bonne avec un profil du territoire typique des zones rurales : les particules fines et les NOX sont les polluants principaux en pollution de « fond »et sont liés au trafic routier, à la combustion de bois dans des vieux appareils de chauffage au bois, au brûlage à l'air libre,

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

2 Ambition du territoire Albigeois et Bastides

2.1 Evolutions constatées

L'évolution du territoire s'inscrit dans des dynamiques et des mutations d'ordre locales, régionales et nationales. Les principaux enjeux ont été identifiés au regard du diagnostic et des mutations territoriales suivantes :

- Les évolutions démographiques avec la poursuite du vieillissement de la population entrainant des évolutions des équilibres générationnels et le développement de migrations au sein du territoire et interterritoriales
- Les nécessités de transformation des services aux publics et de la consommation via le numérique, la gestion collective des biens communs et la segmentation accrue des modes de consommations
- La fragilisation du lien social avec des aggravations de la précarité, l'affaiblissement des capacités de solidarité nationale et les attentes sur de nouvelles formes de lien et solidarité
- La mutation des systèmes productifs pour intégrer les transformations nécessaires aux enjeux écologiques, aux enjeux d'organisation du travail et aux évolutions technologiques
- Enfin la transformation du rapport à l'espace qu'il s'agisse de la recherche de proximité dans les usages quotidiens, d'un recentrage sur le logement et d'une mobilité qui doit se décarboner

2.2 Les ambitions

Aussi ce contrat de relance est de transition écologique s'inscrit dans une ambition de développement du territoire qui fait face à l'ensemble de ces mutations en relevant également les défis suivants :

- **Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire** à travers une politique dynamique et maîtrisée de l'habitat, du logement, de l'activité économique, de l'amélioration du cadre de vie et une offre de services adaptée aux besoins.
- **Améliorer la qualité de vie** en prenant en compte le vieillissement de la population, les niveaux de revenus, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle et les disparités territoriales
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi,** à travers l'amélioration de l'accueil des entreprises, le développement d'une économie de proximité et de services, le soutien à l'émergence de systèmes alimentaires locaux durables et le développement d'une économie touristique (en lien avec les grands sites d'Albi et Cordes sur Ciel)

- **Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique**, pour devenir un territoire à énergie positive en 2040, en agissant sur la rénovation énergétique du bâti, les mobilités, les déplacements et le développement de la production d'énergie renouvelable, en préservant nos ressources et notre patrimoine naturel
- **S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient** pour se donner les moyens de dépasser les situations de crises et de s'engager dans une vision à plus long terme qui intègre le risque et s'appuie sur les forces et potentialités locales
- **Développer de la cohésion territorial et renforcer les solidarités** par de nouvelles approches de gouvernance, par la valorisation et le soutien aux initiatives et engagements citoyens par une bienveillance accrue face aux situations sociales défavorisées

A la suite du renouvellement de ses instances en 2020, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a engagé le processus de définition d'un projet de territoire pour la période 2021 – 2027. Ce projet s'inscrit dans deux temps distincts :

- Un temps court pour poursuivre et intensifier les actions présentes sur le territoire au regard notamment des enjeux de relance économique, tout en s'engageant dans un travail de concertation en profondeur
- Un temps de moyen terme qui verra la formalisation et la mise en œuvre du projet de territoire éclairé de la vision des habitants et des acteurs qui le composent.

Ce projet concerté se veut être :

- un projet profondément collaboratif dont la concertation a été placé au cœur du processus d'élaboration
- un projet évolutif qui conduira nécessairement à la redéfinition, la réorientation, l'émergence ou l'abandon de certaines mesures dont il sera pris acte chaque année pour son actualisation permanente
- un projet fondateur des étapes à venir en matière de contractualisation, en totale compatibilité avec les orientations départementales, régionales et nationales

Parallèlement, le Pôle Territorial, ses 5 communautés de communes et 95 communes, son conseil de développement et ses principaux partenaires opérationnels se sont pleinement mobilisés dans l'élaboration du projet de territoire qui constitue le cadre stratégique des futures contractualisations.

2.3 Concertation

L'élaboration du projet de territoire repose sur l'organisation et l'animation de nombreux temps d'échanges ouverts aux élus, acteurs et habitants ainsi que certains travaux et études :

- Mise en place de 6 commissions thématiques regroupant des élus locaux et membres du conseil de développement. Ces commissions se sont réunies à plusieurs reprises pour partager le diagnostic et faire remonter des pistes d'actions ;
- Organisation de 2 bureaux croisés entre les élus du PETR et les membres du bureau du conseil de développement. Ces temps de rencontre ont permis de valider conjointement les orientations et mesures du projet de territoire et du CRTE ;
- Organisation d'un comité technique de suivi composé des partenaires consulaires, des représentants de l'Etat, de la Région, du Département et des techniciens des intercommunalités ;
- Réalisation d'une enquête audiovisuelle pour connaitre les attentes et perceptions des habitants en matière de développement local, enquête réalisée dans le cadre d'un accompagnement de l'ANCT → Organisation de 45 interviews, d'une réunion publique en présence d'élus, montage d'un film de 20mn…
- Elaboration de notes d'opportunité pour le développement de filières locales autour des enjeux de transitions écologiques et de résilience du territoire, travaux réalisés dans le cadre d'un accompagnement de l'ANCT. Organisation de 3 ateliers de coproduction de projets d'action CRTE :
    - Préservation de la ressource en eau
    - Création d'une filière d'isolant à base de laine de mouton
    - Organisation locale de compensation carbone volontaire
- Réalisation d'un diagnostic sur l'engagement du territoire dans la transition écologique, par la Fabrique des Transitions → 56 entretiens individuels (élus, acteurs, agents publics) ; conférence d'inspiration

avec le maire de Loos-en-Gohelle, Jean-François CARON, animation d'un atelier de co-construction des actions suite aux recommandations de la fabrique…

- Participation à la promotion des territoires pilotes de la transition écologique, accompagnée par la fabrique des Transitions (en cours)
- …

3 Les orientations stratégiques et mesures opérationnelles

Le territoire de l'Albigeois et des Bastides, à la fois péri-urbain et rural, connaît un regain d'attractivité résidentielle, depuis les années 2000, ce qui s'est traduit par un renouveau démographique, autour de l'aire urbaine d'Albi, le long des axes majeurs et dans les bourgs les mieux desservis.

Les collectivités locales (communes et intercommunalités) ont, dans le même temps, beaucoup investi pour adapter et améliorer les services à la population, créer de nouveaux équipements modernes, qui ont aussi participé à la dynamisation de l'économie locale (artisanat-commerce, secteur du bâtiment).

Cependant les niveaux de revenus de la population du territoire, compte tenu d'un tissu économique fragilisé, ne produisent pas tous les effets escomptés en termes de création d'activités résidentielles et d'emploi local.

La valorisation d'une économie résidentielle doit donc aussi être accompagnée d'un soutien au développement du système productif local : transmission-reprise des activités et services en place, appui au développement des entreprises locales et accueil d'entreprises nouvelles en création.

Compte tenu de ce diagnostic, des mutations et enjeux en cours sur nos territoires (cf. paragraphe ci avant), le contrat de relance et de transition écologique reposera sur 4 orientations stratégiques principales et 19 mesures opérationnelles suivantes.

Il est à noter qu'une attention particulière sera portée sur **la GOUVERNANCE des projets, l'implication des acteurs et habitants du territoire, ainsi que la coopération et la concertation.**

Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

- Mesure 1 : Requalifier les bourgs et renforcer les centralités
- Mesure 2 : Accompagner la rénovation et l'adaptation du parc de logements
- Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants
- Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous
- Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous
- Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, paysager

Soutenir l'économie locale et l'emploi

- Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités
- Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs
- Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire
- Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire
- Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes

Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

- Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments
- Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales
- Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires
- Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone
- Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

- Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

- Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales
- Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire

Les orientations stratégiques et les fiches mesures opérationnelles font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1.1.

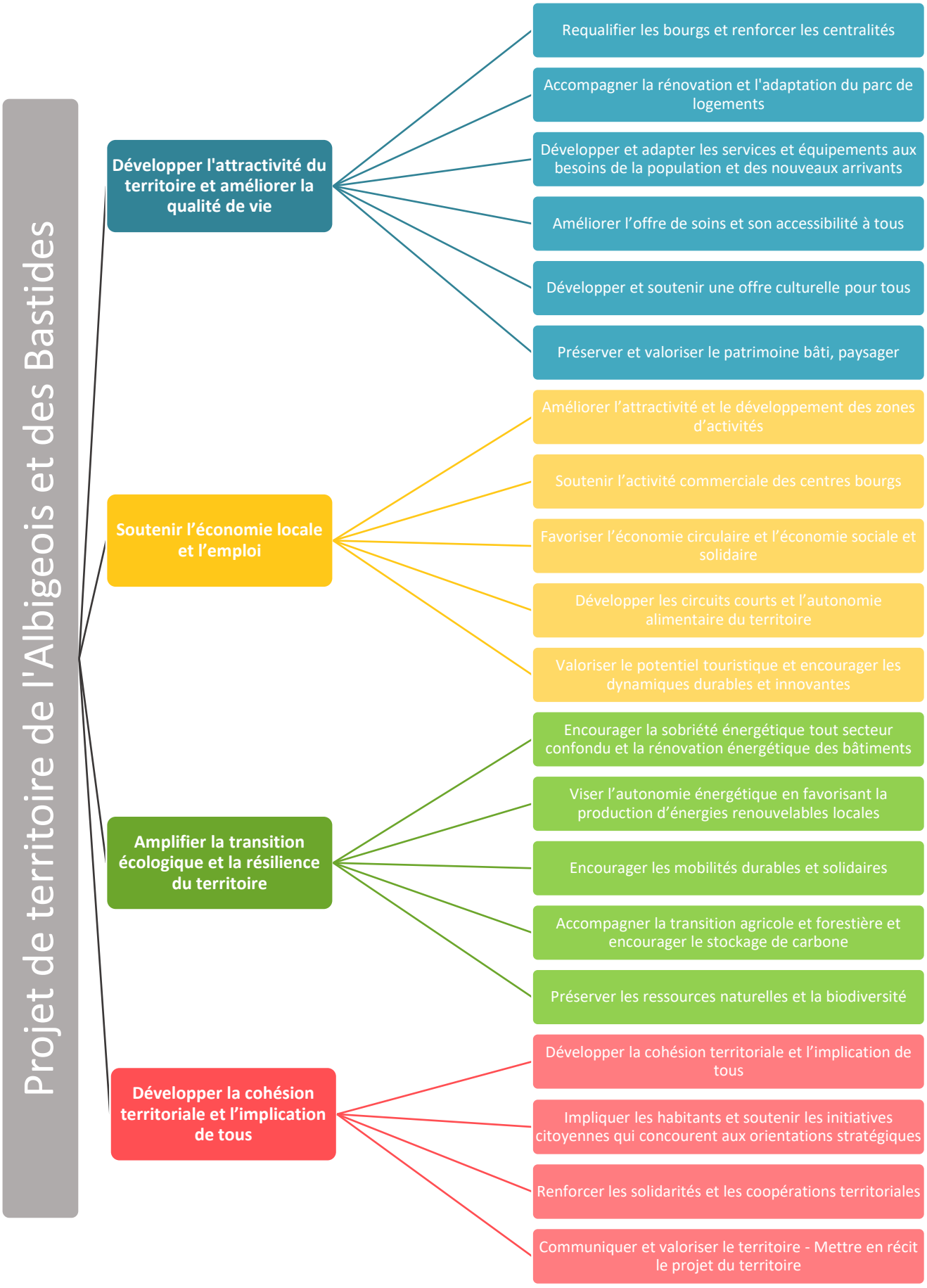
Projet de territoire de l'Albigeois et des Bastides
Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie
Requalifier les bourgs et renforcer les centralités
Accompagner la rénovation et l'adaptation du parc de logements
Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants
Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous
Développer et soutenir une offre culturelle pour tous
Préserver et valoriser le patrimoine bâti, paysager
Soutenir l'économie locale et l'emploi
Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités
Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs
Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire
Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire
Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes
Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire
Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments
Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales
Encourager les mobilités durables et solidaires
Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone
Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous
Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous
Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques
Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales
Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire

3.1 Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

ENJEUX
- Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire à travers une politique dynamique et maîtrisée de l'habitat, du logement, de l'activité économique, de l'amélioration du cadre de vie et une offre de services adaptée aux besoins. - Améliorer la qualité de vie en prenant en compte le vieillissement de la population, les niveaux de revenus, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle et les disparités territoriales
MESURES
- Mesure 1 : Requalifier les bourgs et renforcer les centralités - Mesure 2 : Accompagner la rénovation et l'adaptation du parc de logements - Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants - Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous - Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous - Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, paysager
INDICATEURS A SUIVRE
Dynamique démographique
Nombre de rénovation du parc de logements publics
Consommation foncière
Taux de chômage
Nombre de commerces de proximité
Ratio médecins / 10 000 habitants

Mesure 1 : Requalifier les bourgs et aménager des espaces publics durables	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Améliorer le cadre de vie des habitants par le biais d'un traitement qualitatif des espaces publics - Développer l'attractivité résidentielle et touristique des villes et centres-bourgs - Valoriser et conforter les équipements publics, les commerces et les services - Limiter l'usage de la voiture pour les petits déplacements en aménageant des liaisons douces en agglomération
Partenaires	Etat (Préfecture, DDT, DREAL), Région, Département, CAUE 81, ADEME
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation des dispositifs Petites Villes de Demain et des contrats Bourgs-Centres Occitanie - Suivi des dispositifs d'intervention des partenaires financeurs - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet habitat-urbanisme - Sollicitation ponctuelle ingénierie ANCT
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Suivi des dispositifs « petites villes de demain » et des contrats « bourgs-centres Occitanie » - Appui à l'élaboration de schémas d'aménagement des espaces publics au niveau intercommunal - Recensement et accompagnement des projets communaux avec les communautés de communes concernées - Organisation de visites et de journées d'échange d'expériences
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Restructuration urbaine de la place de l'Eglise (ALBAN)

	Actions matures à venir
	- Aménagement de la place du Docteur Sans (ALBAN) - Aménagement du hameau d'Energues (ANDOUQUE) - Aménagement urbain du centre-ville : recomposition de la place Gambetta (CARMAUX) - Aménagement d'une placette (CRESPINET) - Aménagement de la place de la Commune (LIVERS-CAZELLES) - Programme d'aménagement du village (MILAHRS) - Aménagement de le Grande Rue tranche 1 : Grande Rue et du carrefour en entrée de bourg (MONTREDON-LABESSIONNIE) - Aménagement de la ceinture de la Bastide : Boulevard Dupuy (REALMONT) - Aménagement public du village (SAINT-ANDRE) - Réaménagement du centre du village (SAINT-MICHEL-DE-VAX) - Aménagement piétonnier de la Rue du Champ de Foire et de la Rue du Couvert (VALENCE-D'ALBIGEOIS)
	Projets en réflexion
	- Rénovation de la place des Tilleuls (ALBAN) - Aménagement de la traversée (ALBAN) - Rénovation de l'espace public des anciennes cités minières (BLAYE-LES-MINES) - Désimperméabilisation des espaces publics (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Aménagement d'une aire de pique-nique au bord du Viaur (JOUQUEVIEL) - Embellissement du bourg (LABASTIDE-GABAUSSE) - Aménagement du village et hameaux (LA FRAYSSE) - Aménagements d'espaces publics en centre bourg (LES CABANNES) - Réalisation de trottoirs (MILHARS) - Aménagement de la Grand Rue tranche 2 : route de Réalmont (MONTREDON-LABESSIONNIE) - Aménagement de la Place de la mairie (MOULARES) - Aménagement du bourg (PAMPELONNE) - Aménagement de la Place de la République et des couverts (REALMONT) - Aménagement de l'esplanade des écoles (SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX) - Aménagement paysager du bourg (SAINT-CHRISTOPHE) - Aménagement du centre-bourg (SAINT-GREGOIRE) - Création d'un espace public en centre-bourg (SAUSSENAC) - Aménagement de la traversée du village (SIEURAC) - Aménagement de l'entrée du village et arborisation (TAÏX) - Aménagement de la Place du musée (TANUS) - Rénovation de la Place du village (TEILLET) - Amélioration des espaces publics des six villages (TERRE-DE-BANCALIE) - Aménagement de la Place du village (VAOUR)

Mesure 2 : Accompagner l'adaptation et les évolutions du parc de logements	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Développer la capacité d'accueil locatif des villes et centres-bourgs, notamment dans les centres anciens - Accompagner la rénovation du parc de logements communaux : mise aux normes du confort, aménagement, performance énergétique, accessibilité… - Développer le marché local de la rénovation du bâti ancien - Accompagner la qualification des entreprises locales du bâtiment
Partenaires	Région, Département, Etat, CAUE 81, ADIL, ANAH, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerces et d'Industries, Syndicat Professionnels (CAPEB, FFB…), SDET
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Suivi des dispositifs d'intervention des partenaires financeurs - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet habitat-urbanisme
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Mobilisation et accompagnement des communes pour la rénovation du parc de logements communaux - Suivi-évaluation des OPAH en cours en partenariat avec les communautés de communes concernées - Participation aux animations territoriales du Guichet Unique de la Rénovation – Participation aux actions de la SCIC REHAB
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Financement des rénovations de façades d'immeubles privés en cœur de bourg (ALBAN) - Réhabilitation du village de gîtes communaux pour la création de logements locatifs à vocation sociale (MONTREDON LABESSONNIE) - Création d'un logement communal au-dessus de l'ancien préau (MOUZIEYS PANENS) - Rénovation de l'ancienne trésorerie en logement locatif (VALENCE D'ALBIGEOIS)
	Actions matures à venir
	- Rénovation de l'immeuble Fabre (ALBAN) - Création d'un logement communal (MOUZIEYS-PANENS) - Réhabilitation d'une ancienne charcuterie (SAINT-MARTIN-LAGUEPIE)

	Projets en réflexion
	- Rénovation de l'ancienne école privée Saint-Paul (ARIFAT) - Création d'un logement communal (La Martinié) (CURVALLE) - Création d'un logement communal (Le Truel) (CURVALLE) - Création de 2 logements locatifs communaux (Place de l'Eglise) (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Faciliter l'accueil de jeunes ménages actifs avec des enfants - Développer et adapter les services et les équipements aux besoins de la population dont les jeunes ménages (enfance-jeunesse) - Adapter les services et les équipements personnes âgées aux besoins de cette population - Mieux organiser l'accueil et l'information à la population - Contribuer au maintien des services de proximité - Accompagner l'adaptation de l'offre de services artisanale et commerciale à l'évolution des besoins et des modes de consommation
Partenaires	Région, Département, Etat, CAF-MSA
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet habitat-urbanisme
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Promouvoir les atouts du territoire en matière d'accueil de population (communication, site internet…) - Accompagnement des projets des collectivités (communes et intercommunalités) : structures d'accueil enfance-jeunesse, maisons et relais de services publics, espaces sociaux ou associatifs, équipements sportifs ou de loisirs d'intérêt communautaire, commerces multi-services, maisons partagées, tiers-lieux, espace coworking… - Mobilisation des réseaux associatifs et des habitants dans la définition des projets et la gestion participative des équipements - Organisation de rencontres de porteurs de projets, voyage d'études, retour d'expériences - Soutenir et expérimenter de nouveaux dispositifs : l'aide aux aidants, maintien à domicile des personnes âgées, …

Actions identifiées sur le territoire	
	Actions inscrites CRTE 2022
	- Extension de l'office et mise aux normes des sanitaires de la salle polyvalente (AL-MAYRAC) - Création d'un boulodrome, club-house, vestiaires et parking (BLAYE-LES-MINES) - Création d'un city-stade (BOURNAZEL) - Installation d'un équipement sportif au lac des Homps (CAGNAC-LES-MINES) - Création d'une aire de jeux inclusive (en secteur QPV) (CARMAUX) - Construction du préau de l'école (FAUCH) - Projet en cœur de village (LACAPELLE-SEGALAR) - Agrandissement et réhabilitation de l'école primaire (LE GARRIC) - Création d'un local chasse et sport (Lombers) - Création d'une MAM (TANUS) - Réhabilitation et extension d'un bâtiment en espace multi accueil, création d'une halle et de sanitaires publics (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)
	Actions matures à venir
	- Extension de la maison des services des Monts d'Alban et du Villefranchois (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Création d'une mairie annexe (CORDES-SUR-CIEL) - Réaménagement de la mairie (JOUQUEVIEL) - Mis en accessibilité des toilettes extérieures (LABARTHE-BLEYS) - Construction d'une structure multi-sports city-stade (LE SÉGUR) - Aménagement d'un complexe sportif et culturel (LOMBERS) - Local commun petite enfance – école (MILHARS) - Aménagement de l'espace tennis (PENNE) - Equipement de la cuisine de la salle des fêtes de la commune (PENNE) - Extension de l'école (SAINT-JEAN-DE-MARCEL) - Mise aux normes PMR de l'école (SAUSSENAC) - Rénovation de la façade de la crèche et création d'un local de rangement (CC VAL 81) - Création d'un street-park (VAOUR)

	Projets en réflexion
	- Rénovation des vestiaires et équipements de la piscine municipale (MONTREDON-LABESSONNIÉ) - Rénovation du parcours santé de Bezan (MONTREDON-LABESSONNIÉ) - Transformation d'un bâtiment cultuel désacralisé en salle polyvalente (BLAYE-LES-MINES) - Création d'une maison médicale (CAGNAC-LES-MINES) - Création d'une structure d'accueil Petite Enfance (CC CENTRE TARN) - Création d'une structure d'accueil petite enfance (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Évolution de la cuisine communale (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Création d'une salle omnisport (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Aménagement extérieur de l'école (CURVALLE) - Accessibilité PMR de la mairie (JOUQUEVIEL) - Reconquête de « l'îlot de l'Autan » (LES CABANNES) - Création d'un lieu d'accueil pour l'infirmière (MILHARS) - Gestion déchets verts (PENNE) - Création d'une MAM (VAOUR) - Construction de vestiaires pour le stade de rugby et d'un club-house (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)

Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Adapter et maintenir une offre de services de santé de qualité - Faciliter l'accueil des professionnels de santé - Mettre les usages numériques aux services des besoins de santé de la population
Partenaires	Région, Département, ARS, Facultés de Médecine
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagnement des projets des communautés de communes : diagnostics locaux, études de besoins, projets de maisons de santé pluridisciplinaires, - Mettre en place des projets de santé territorialisés : contrats locaux de santé - Engager une politique dynamique d'accueil de professionnels de santé : actions de promotion du territoire, expérimentation de dispositifs d'accueil de professionnels de santé en lien avec les équipements d'accueil en place ou en projet (maisons de santé pluridisciplinaires, maisons ou permanences médicales)… - Expérimenter l'introduction des nouvelles technologies « e-santé » : télésanté, télémédecine, voire domo-médecine
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	-
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
	- Création d'un lieu d'hébergement partagé et d'un café associatif (ALMAYRAC) - Création d'une maison partagée (CAGNAC-LES-MINES) - Travaux MARPA (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Création de logements sociaux communaux pour seniors dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain (TEILLET) - Création d'une maison de santé (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)

Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Développer le rayonnement culturel du territoire - Coordonner et soutenir les dynamiques culturelles en lien avec les communautés de communes - Diffuser l'offre culturelle et en améliorer l'accès pour tous les habitants - Favoriser le développement culturel et la présence artistique dans les territoires - Permettre la valorisation et l'appropriation par les habitants de leurs patrimoines matériels et immatériels - Promouvoir les nouveaux usages du numérique au service de la connaissance et de la transmission de la culture
Partenaires	DRAC, Région, Département, ADDA 81, Scène Nationale d'Albi
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mobilisation du DLA en appui à la mise en place de collectifs d'acteurs - Mobilisation des chargés de mission culture des communautés de communes (Carmausin-Ségala, Centre Tarn, Monts Alban –Villefranchois, Cordais et Val 81) - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Soutien aux projets de développement culturel des communautés de communes et communes - Appui à la valorisation du patrimoine culturel, en prenant en compte les cultures « populaires » et la culture occitane dans les actions de développement culturel - Appui à la mise réseau et soutien aux démarches collectives des acteurs culturels en lien avec les projets des communautés de communes - Promotion des initiatives et des évènements (en lien avec le tourisme et le commerce local)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Création d'une salle pour les associations (MIOLLES) - Aménagement d'une salle associative dans l'ancien préau (MOUZIEYS-PANENS)
	Actions matures à venir
	- Création d'une salle des associations (COMBEFA) - Aménagement de la maison des associations (PAULINET) - Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de la création d'une salle pour association (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)
	Projets en réflexion

	- Création d'un plateau évènementiel (RÉALMONT) - Création d'une salle municipale consacrée aux activités culturelles (SAINT-CHRISTOPHE) - Rénovation du dernier « bâti », couverts vestiges de l'ancienne bastide (Place de l'Eglise) (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)

Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Protection et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager du territoire - Sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable - Qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville
Partenaires	Région, Département, CAUE
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet Aménagement - Urbanisme
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagnement des contrats Bourgs-Centres Occitanie et des opérations façades - Accompagnement des collectivités dans la mise en valeur et les démarches de reconnaissance ; - Réflexion sur des démarches territoriales : inventaire du patrimoine, Pays d'art et d'histoire, patrimoine industriel… - Poursuite d'une coopération autour de la valorisation du viaduc de Tanus pour un classement UNESCO
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Financement des rénovations de façades d'immeubles privés dans un périmètre défini au cœur de bourg (MONTREDON-LABESSONNIÉ) - Opération "façades" en cœur de bastide (RÉALMONT)
	Actions matures à venir
	- Rénovation de l'Eglise, tranche 1 : mise hors d'eau-hors d'air (ALBAN) - Embellissement et isolation de l'église et presbytère (FAUSSERGUES) - Restauration de l'église (LABARTHE-BLEYS) - Acquisition et mise en sécurité de la Tour du Nautonier (phase 1) (MONTREDON-LABESSIONNIÉ) - Restauration des églises du village (PENNE) - Restauration de l'église (SAINTE-CROIX) - Réfection de la toiture de l'église (Tranche 1) (VAOUR) - Restauration des vitraux de l'église (Tranche 2) (VAOUR) - Restauration de la commanderie des Templiers (VAOUR) - Restauration, rénovation et préservation de l'église classée (VINDRAC-ALAYRAC)

	Projets en réflexion
	- Inventaire du patrimoine du territoire de l'intercommunalité (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Rénovation du toit de l'église (LAPARROUQUIAL) - Réfection de l'église Saint-Pierre de Cazelles (LIVERS-CAZELLES) - Clocher église (MILHARS) - Opération "façades" (SAINT-ANDRÉ) - Rénovation de l'église (SAINT-CIRGUE) - Plantation haies nourricières et arbres fruitiers en lien avec l'entretien des chemins communaux (VAOUR)

3.2 Soutenir l'économie locale et l'emploi

ENJEUX
- Soutenir l'économie locale et l'emploi, à travers l'amélioration de l'accueil des entreprises, le développement d'une économie de proximité et de services, le soutien à l'émergence de systèmes alimentaires locaux durables et le développement d'une économie touristique (en lien avec les grands sites d'Albi et Cordes sur Ciel) - Développer les métiers et emplois de la transition écologique et de l'économie circulaire - Accompagner les transmissions d'activités et le renouvellement des dirigeants - Accompagner la transition agricole et son adaptation aux changements climatiques
MESURES
- Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités - Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs - Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire - Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire - Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes
INDICATEURS A SUIVRE
Nombre d'emplois locaux
Nombre d'établissement de l'artisanat
Nombre d'exploitations agricoles en circuit court
Fréquentation des sites touristiques

Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Renforcer l'attractivité des zones existantes et améliorer l'image du territoire - Aménager les zones inscrites au STIE (Schéma Territorial des Infrastructures Economiques) pour accompagner le développement des entreprises - Créer des emplois locaux
Partenaires	Etat (DDT, préfecture), Région, Département, Chambres consulaires, ADEFPAT
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagnement des projets des communautés de communes : extension, requalification, mise en valeur paysagère, signalisation, immobilier d'entreprise, équipements collectifs et services communs, accès numérique… - Appui à l'accueil et l'accompagnement des créateurs - Mise en œuvre d'une signalisation économique du territoire - Animation aux côtés des agents en charge du développement économique sur la prise en compte des enjeux de transition écologique : dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement des chambres consulaires, actions des PCAET…
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Construction d'ateliers partagés sur la ZAE de Laboutarié (CC CENTRE TARN)
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
	-

Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Contribuer au maintien des services essentiels dans les bourgs et renforcer le tissu commercial en centre urbain ; - Accompagner les projets multiservices notamment ceux en lien avec des productions locales de qualité ; - Créer des emplois locaux
Partenaires	Etat (DDT, préfecture), Région, Département, Chambres consulaires, UCIAC et associations locales d'artisans-commerçants, MCEF, ADEFPAT
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Soutenir les dynamiques initiées par les communautés de communes : opérations concertées de dynamisation du tissu économique local, réduction des friches commerciales ; - Accompagnement des communes dans les dispositifs et appel à projets (exemple : « 1000 cafés »…) - Prendre en compte la problématique de la transmission (ce qui veut dire repérer et anticiper pour pouvoir accompagner), à mettre en relation avec l'installation et l'accueil de jeunes sur le territoire, valoriser le territoire d'accueil (design territorial…)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Aménagement d'une boulangerie (PAMPELONNE)
	Actions matures à venir
	- Reprise de l'atelier de boulangerie (MARNAVES) - Création d'un local pour professionnels (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)
	Projets en réflexion
	- Création d'un commerce multiservices - restaurant - lieu culturel (SAINTE-CROIX) - Projet de renouvellement urbain : Réhabilitation de la boulangerie avec restauration rapide et point chaud (TEILLET)

Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Développer de nouvelles filières et activités sur le territoire - Renforcer la résilience du territoire en limitant sa dépendance aux flux de ressources entrants; - Renforcer l'attractivité du territoire pour l'installation de nouvelles entreprises ; - Créer des emplois locaux - Créer du lien social et initier de nouvelles coopérations entre les entreprises - Concrétiser le développement durable - Réduire l'impact environnemental des activités économiques - Valoriser l'entreprenariat collectif pour donner accès à de nouveaux services et créer du lien social
Partenaires	Etat (DDT, préfecture, DREAL, ADEME), Région, Département, Chambres consulaires, Réseau des Coopératives (SCIC, SCOP…), DLA, ADEFPAT
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagner les diagnostics et études préalable à l'émergence de nouvelles activités - Etudier l'émergence d'une filière de production d'isolant à base de laine de mouton - Etudier l'émergence d'une organisation locale de compensation carbone volontaire - Mettre en réseau les porteurs de projets ESS - Etudier la mise en œuvre du dispositif « O chômeur longue durée » - Soutenir les coopératives existantes en communicant régulièrement sur leurs activités
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Création et développement d'un espace de coworking à Tanus et d'un pôle de développement des métiers de l'artisanat (Association La Crouzié des métiers)
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
	-

Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Poursuivre la construction de nouvelles relations de proximité : entre producteurs, distributeurs locaux, transformateurs et restauration collective, consommateurs et convives. - Accompagner techniquement les différents acteurs de la chaîne (producteurs, distributeurs, restauration collective…) pour introduire et mieux valoriser les produits locaux - Mobiliser du foncier pour faciliter l'installation en circuits courts alimentaires (fruits et légumes notamment)
Partenaires	Etat (DRAAF), Région, Département, Agropoint, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, ADEART, CPIE du Tarn, Terres de lien, Terres citoyennes albigeoises, …
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du plan de relance : consolidation des PAT existants - Mobilisation du COPIL et COTECH du PAT - Mise à disposition : chargée de mission PAT
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Animation, gestion et suivi du projet alimentaire territorial ; - Etudier les besoins logistiques des producteurs pour développer leurs circuits courts - Valoriser les filières de qualité du territoire - Former les acteurs de la restauration collective et développer leur approvisionnement local - Analyser les capacités technico-économiques, foncières et agronomiques du territoire pour développer les filières maraichères et fruitières - Communiquer et sensibiliser à l'alimentation locale (fête de la transition alimentaire…)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Mise en place d'un présentoir de produits locaux au sein de la boulangerie de Tanus (TANUS)
	Actions matures à venir

ACTIONS INSCRITES DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Développement de l'offre locale chez les artisans (CHAMBRE DES MÉTIERS)
- Organiser des speed-meeting producteurs / distributeurs et restauration commerciale (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Valoriser et consolider les filières territorialisées et de qualité (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Formation des acteurs de la restauration collective (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Accompagnement au développement du maraîchage par l'installation et la diversification (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Mise en réseau des producteurs de graines bio et transformation alimentaire (FD CUMA)
- Création d'un outil d'accompagnement à l'auto-diagnostic des décisionnaires de la restauration scolaire (AGROPOINT, CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Formation action : foncier agricole et renouvellement des générations : les moyens d'agir des collectivités (ADEART, TERRE DE LIENS, TERRES CITOYENNES ALBIGEOISES)
- Parcours transmission paysanne (ADEART)
- Création d'un pôle et un réseau maraîchers bio sur l'albigeois (TERRES CITOYENNES ALBIGEOISES)
- Création d'une cuisine mobile pour sensibiliser à une alimentation de qualité et accessible à tous.tes (SÉGALIENS)
- Mise en place d'un chantier d'insertion autour de l'alimentation (CIVAM CORDAIS)
- Sensibilisation aux enjeux de l'alimentation dans les écoles du réseau pays vert (RER PAYS VERT)
- Résidence culturelle sur l'alimentation avec la Cie Les Funambules (ETÉ DE VAOUR)
- Conception de formation à la transition agroécologique (CFPPA DU TARN)
- Promotion des produits locaux dans les commerces (CCMAV)
- Etude de la création d'une cuisine centrale sur les Monts d'Alban et Villefranchois (CCMAV)
- Sensibilisation aux enjeux de l'alimentation par l'espace de vie social (CCMAV)
- Sensibilisation aux enjeux de l'alimentation (VAL 81)
- Organisation d'un défi famille alimentation Locale (CENTRE TARN)
- Etude sur l'optimisation de la logistique des producteurs pour développer les circuits courts (PETR)
- Valorisation des filières de qualité du territoire (PETR)
- Formation des acteurs (cuisiniers, élus, agents, producteurs…) de la restauration collective (PETR)

Projets en réflexion

-

Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Dynamiser et professionnaliser le réseau des offices de tourisme en lien avec les prestataires privés - Accompagner les porteurs de projet publics ou privés - Développer les activités de pleine nature - Mettre en valeur le patrimoine bâti et immatériel - Coordonner la promotion du territoire avec les offices de tourisme locaux et en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme - Développer de nouvelles offres touristiques notamment autour du développement durable
Partenaires	Etat (DRAAF), Région, Département, Agropoint, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, ADEART, CPIE du Tarn, Terres de lien, Terres citoyennes albigeoises, …
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission PAT
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagnement des projets des communautés de communes : définition des stratégies locales, qualification des itinéraires de randonnée, mise en valeur du patrimoine, aménagement des sites naturels, développement de pratiques d'activités de pleine nature, aménagement et équipements des points d'accueil et d'information touristique - Aider la création ou la modernisation d'hébergements (gîtes ruraux ou meublés saisonniers, gîtes ou hébergements de groupe, hôtellerie de plein air) et de restauration sur les secteurs stratégiques en déficit - Développement des actions en réseau des Offices de Tourisme du territoire (avec les Grands sites : Albi et Cordes) : promotion commune de la destination, « storystelling » développement de nouveaux axes de travail (familles-enfants, produits locaux, développement durable) - Soutien aux offices de tourisme pour être encore plus efficaces sur l'accueil en séjour en développant leur présence « hors les murs », en particulier lors des évènements culturels ou sportifs qui se déroulent sur leur territoire, - Mise en œuvre d'une signalisation touristique - Développer l'application « Les Légendes du Tarn » au-delà des limites du réseau des OTSI

Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	-
	Actions matures à venir
	- Création de gites touristiques (BELLEGARDE-MARSAL) - Aménagements pour le développement touristique et culturel (FRAISSINES) - Aménagement d'une aire de détente au bord du Viaur (SAINT-CHRISTOPHE)
	Projets en réflexion
	- Aménagement et valorisation de la Bancalié (CC CENTRE TARN) - Création d'un éco-musée (MILHARS) - Création d'un sentier thématique sur la biodiversité, et les savoir-faire traditionnels (SAINT-CHRISTOPHE) - Création d'un abri pour randonneurs (SOUEL) - Travaux de réhabilitation « Voûte » du théâtre de la Commanderie des Templiers (site classé) pour la rendre accessible au public (ERP) (VAOUR)

3.3 Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

ENJEUX
- **Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique**, pour devenir un territoire à énergie positive en 2040, en agissant sur la rénovation énergétique du bâti, les mobilités, les déplacements et le développement de la production d'énergie renouvelable, en préservant nos ressources et notre patrimoine naturel - **S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient** pour se donner les moyens de dépasser les situations de crises et de s'engager dans une vision à plus long terme qui intègre le risque et s'appuie sur les forces et potentialités locales - **Créer les conditions favorables de la mise en mouvement des acteurs, élus, agents et habitants** par la recherche de coopération et de reconnaissance des initiatives
MESURES
- Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments - Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales - Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires - Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone - Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
INDICATEURS A SUIVRE
Consommation énergétique du territoire
Nombre de logements rénovés
Nombre de bâtiments publics rénovés
Nombre d'entreprises et commerces engagées dans un éco-dispositif
Emission de gaz à effet de serres
Nombre d'agriculteurs engagées dans des démarches de responsabilité vis-à-vis de l'environnement (Bio, HVE…)
Production énergie renouvelable
Nombre de projets citoyens de production d'énergie renouvelable

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des activités du territoire - Rendre les collectivités exemplaires en matière de maîtrise de leur consommation d'énergie - Accompagner les particuliers et les acteurs économiques vers la sobriété et l'efficacité énergétique - Mobiliser et accompagner les entreprises du bâtiment pour la rénovation énergétique - Accompagner l'émergence de filières locales pour la rénovation du bâti ancien
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, Chambres consulaires, ADEME, SDET, SICAE, ENEO, ENEDIS, CAUE, Rénov'Occitanie/Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagnement des projets de rénovation énergétique des collectivités : études et diagnostics préalables, coordination et assistance à maîtrise d'ouvrage - Animer le réseau des référents PCAET pour la mise en œuvre des plans d'actions - Participer au parcours des territoires pilotes de la transition écologique de la fabrique des Transitions et diffusion les enseignements à une échelle locale - Participer au réseau des territoires tarnais dans le cadre de guichet unique de la rénovation - Participer aux actions et projet de développement de la SCIC REHAB - Organisation aux côtés de la SCIC REHAB d'Apéro'Réno ou Café'Réno avec des propriétaires qui ont réalisés une rénovation énergétique exemplaire - Mettre en place, aux côtés des agents de développement économique du territoire, un réseau d'entreprises et de commerces engagés pour la transition écologique

	Actions inscrites CRTE 2022
Actions identifiées sur le territoire	- Réfection de la salle des fêtes (ALBAN) - Mise en conformité de la mairie (ALMAYRAC) - Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie (AMBIALET) - Rénovation du parc d'éclairage public communal (ARIFAT) - Rénovation énergétique du logement du presbytère (ASSAC) - Rénovation énergétique de la salle communale "Les Lisières" (BOURNAZEL) - Panneau d'info pour l'extinction de l'Éclairage Public (CAGNAC-LES-MINES) - Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie (CARMAUX) - Rénovation énergétique de la Médiathèque du Pays Cordais (CC DU CAUSSE ET DU CORDAIS) - Extension de la Mairie – Rénovation Énergétique – Mise en conformité Accessibilité PMR (LABOUTARIÉ) - Rénovation énergétique de la salle communale (MAILHOC) - Réhabilitation d'un logement communal (école), acquisition et réhabilitation d'une maison (MASSALS) - Réhabilitation, rénovation énergétique et mise en accessibilité du bâtiment mairie, réhabilitation de la salle des fêtes et construction du local technique (MIOLLES) - Rénovation de l’école (POULAN-POUZOLS) - Rénovation thermique d'un vieux bâtiment pour la création d'un logement et de locaux associatifs (RAYSSAC) - Isolation extérieure d'une classe de l'école (ROSIÈRES) - Extinction de l'éclairage public communal (SAINT-JULIEN-DE-GAULÈNE) - Rénovation énergétique du logement de l'ancienne école (SAINT-JULIEN-DE-GAULÈNE) - Création d'une maitrise d'ouvrage déléguée et d'équipes d'entreprises locales pour des rénovations globales (SCIC REHAB) - Rénovation énergétique de plusieurs logements communaux - Tranche 1 (TERRE-DE-BANCALIÉ) - Rénovation de l’éclairage public communal (VALENCE-D’ALBIGEOIS) - Rénovation énergétique de la salle des fêtes (VALENCE-D’ALBIGEOIS) - Extinction de l'éclairage public communal (VINDRAC-ALAYRAC)

	Actions matures à venir
	- Rénovation énergétique de plusieurs salles de l'école de Ligots (ANDOUQUE) - Rénovation de l'éclairage public du hameau de Gaycre (CADIX) - Rénovation énergétique d'un logement communal (Gaycre) (CADIX) - Rénovation de la mairie (COMBEFA) - Rénovation de l'actuelle école (CURVALLE) - Rénovation du logement Place de l'église (LE RIOLS) - Rénovation énergétique de l'école (LE SEGUR) - Rénovation des logements communaux (LE SEGUR) - Rénovation énergétique de la petite salle d'animation (PAULINET) - Rénovation de la mairie (PENNE) - Rénovation énergétique des logements communaux (PENNE) - Rénovation du presbytère (SAINT-CIRGUE) - Rénovation de l'ancienne école (SAINT-CIRGUE) - Réaménagement et isolation de la mairie (SAUSSENAC) - Rénovation du bâtiment de la MJC (SERENAC) - Rénovation de la salle communale (TANUS) - Isolation et remplacement de la chaudière commune de la mairie et de la salle des fêtes (1 000 m²) (VAOUR)
	Projets en réflexion
	- Isolation de la salle communale A. FARGUES - Rénovation et extension de la résidence autonomie de Ladrech - Travaux de rénovation énergétique de la loge du concierge du Théâtre du Colombier - Réfection de la toiture de la mairie - Rénovation énergétique du logement de l'ancienne école - Rénovation d'un logement communal - Rénovation d'un bâtiment pour l'école de musique - Rénovation thermique en toiture de la salle communale - Rénovation salle des fêtes et salle des associations - Réhabilitation du logement communal - Rénovation énergétique de la mairie - Rénovation de la salle des fêtes - Rénovation énergétique de la salle des fêtes - Rénovation du bâtiment de la mairie - Rénovation de l'ancien logement instituteur - Extinction nocturne de l'éclairage public communal - Rénovation énergétique du presbytère - Installation d'une chaudière centrale mixte dans l'« Ancienne gendarmerie » (700 m²) - Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création d'une salle pour les jeunes et les associations (place de l'Eglise)

Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Mobiliser les ressources locales pour la production d'énergie renouvelable : solaire, biomasse, bois-énergie, éolien… - Etudier et expertiser les opportunités de développement de certaines sources d'énergie - Encourager et soutenir les projets d'énergie renouvelable citoyens
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, Chambres consulaires, ADEME, SDET, SICAE, ENEO, ENEDIS, AREC, TRIFYL, Coop de So
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Sensibilisation et accompagnement des particuliers, des collectivités et des acteurs économiques pour la production d'énergie renouvelable : communication et promotion des initiatives - Etude d'opportunité et de faisabilité de projets de collectivités, citoyens ou acteurs économiques pour mettre en place des unités de production d'énergie renouvelable :méthanisation, fermes photovoltaïques ou en toiture, projets éoliens, autoconsommation collective - Expérimentation d'unités de production et de valorisation d'énergie renouvelable (biogaz, bois énergie…) mobilisant des acteurs économiques avec l'appui des collectivités locales - Appui à l'émergence et soutien des projets citoyens : animation locale de groupes de projets, assistance technique et expertise - Charte de développement des énergies renouvelables (action des PCAET) - Suivi des productions et installations du territoire
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Rénovation de bâtiments communaux, installation de panneaux photovoltaïques et réhabilitation de l'ancien presbytère (LE FRAYSSE) - Construction d'une salle de tennis couverte et d'une halle et production solaire (REALMONT) - Rénovation énergétique de l'ancien tennis et des ateliers municipaux et production solaire (REALMONT) - Création d'un premier parc photovoltaïque citoyen (SCIC COOP DE SO) - Accompagnement des ménages à l'autoconsommation photovoltaïque par et pour les citoyens (SCIC COOP DE SO)
	Actions matures à venir
	- Rénovation et installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie (SAINT-CIRGUE)

	Projets en réflexion
	- Rénovation énergétique de la mairie et installation de panneaux photovoltaïques (LA-CAPELLE-PINET) - Création d'un local technique et production solaire (MIOLLES) - Production solaire sur des bâtiments communaux (RAYSSAC) - Création d'une centrale hydraulique (RAYSSAC) - Création d'un réseau de chaleur à bois (RÉALMONT) - Installation d'une micro-centrale (SAINT-MARTIN-LAGUÉPIE) - Production solaire sur la toiture de la mairie (SAINT-MICHEL-LABADIÉ)

Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Réduire les déplacements - Diminuer les impacts environnementaux des déplacements - Développer les modes de déplacements doux (pistes cyclables, piétons...) et les alternatives à la voiture individuelle - Développer les transports en commun et l'articulation des différents modes sur un même lieu - Soutenir les initiatives citoyennes et collectives
Partenaires	Etat (DDT), Région (LIO), Département, ADEME, SDET
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagner les communautés de communes et communes pour le déploiement d'initiatives - Soutien aux projets de déploiement des usages numériques dans les lieux d'accès public et les services publics - Suivi de l'évolution de l'offre d'accès au transport - Expérimentation de dispositif innovant (ex : Etudier de nouveaux systèmes de co-voiturage solidaire local avec rétribution des bénévoles)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Aménagement du carrefour de la voie verte, chemin de Drignac-Milhars (CAGNAC-LES-MINES) - Mise en place de dispositif autour de la mobilité (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
	Actions matures à venir
	- Aménagement des entrées du village : sécurisation et bandes cyclables (LE SEGUR)
	Projets en réflexion
	- Liaisons douces entre le bourg et les sites d'intérêt (piscine…) (MONTREDON-LABESSONNIÉ) - Liaisons douces - Transcyclette (PENNE) - Mobilité douce : quartier La plane (TAÏX) - Mobilité douce : quartier Lempery/Le brugayras (TAÏX)

Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- diminuer les émissions de gaz à effet de serre, valoriser les ressources énergétiques locales à disposition du secteur agricole et forestier (méthanisation, bois énergie, solaire …), - préserver et renforcer les stocks de carbone, - s'adapter aux évolutions du climat et réduire sa vulnérabilité, permettre le maintien d'exploitations agricoles….
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, SDET
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Incitation vers des pratiques agro-écologique : diagnostic, accompagnement individuel ou collectif par des partenaires, organisation locale pour de la compensation carbone volontaire… - Animer le réseau des référents PCAET et PAT pour la mise en œuvre des plans d'actions - Participer au parcours des territoires pilotes de la transition écologique de la fabrique des Transitions ; - Organisation de voyages d'études, d'animation, de formations…
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Plantation de haies sur les terrains intercommunaux (CC CENTRE TARN) - Restauration du bocage (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
	Actions matures à venir
	- Plantation de haies paysagères (BOURNAZEL)
	Projets en réflexion
	- Création d'une organisation locale de soutien aux initiatives de stockage de carbone (PETR)

Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Préserver la ressource en eau, enjeu majeur du territoire : comment l'économiser, comment l'utiliser de la manière la plus efficiente possible selon une éco-conditionnalité des usages, comment la garder (type de pratiques agricoles et modalités d'irrigation, …). - Préserver la biodiversité et sensibiliser les opérateurs / maitres d'ouvrage publics et privés à ces enjeux
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, SDET
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Accompagnement des collectivités dans leurs réflexions autour de programme territoriaux pluriannuels de replantation de haies - Animation, sensibilisation des porteurs de projets publics et privés dans la prise en compte des solutions fondées sur la nature – partenariat avec l'UICN en cours - Accompagnement des collectivités sur les dispositifs et appels à projets autour de la biodiversité (inventaires locaux de la biodiversité…)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Atlas de la biodiversité (PENNE)
	Actions matures à venir
	- Création d'un (ou plusieurs) pigeonnier « pilote » (VAOUR)
	Projets en réflexion
	- Conférence d'inspiration sur la biodiversité et la prise en compte dans les aménagements des collectivités

3.4 Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

ENJEUX
- **Développer de la cohésion territorial et renforcer les solidarités** par de nouvelles approches de gouvernance, par la valorisation et le soutien aux initiatives et engagements citoyens par une bienveillance accrue face aux situations sociales défavorisées
MESURES
- Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques - Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales - Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire
INDICATEURS A SUIVRE
Nombre d'initiatives citoyennes pour la transition écologique identifiées sur le territoire
Projet de mutualisation de services
Nombre de projets soutenus par le fond coup de pousse

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Ouvrir des espaces d'expression et d'engagement - Embarquer l'ensemble des acteurs et la société civile dans le projet de territoire et la transition écologique - Reconnaitre les initiatives privées comme une contribution au projet de territoire - Amplifier la transition écologique du territoire
Partenaires	Etat, ANCT, Région, Département, ADEME, SDET, Bouge Ton Climat, CPIE, Union des SCOP et SCIC, DLA, Conseil de développement
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé(e) de mission transition écologique et énergétique - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Appel à projets citoyens pour la transition écologique pour bénéficier d'un soutien par le fond « coup de pousse » - Organisation de rencontres de porteurs de projets et de visites d'initiatives repérées par le réseau Bouge Ton Climat - Organisation aux côtés de la SCIC REHAB d'Apéro'réno ou Café'Réno avec des propriétaires qui ont réalisés une rénovation énergétique exemplaire - Réalisation de vidéos et d'outils de communication pour valoriser les initiatives
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda » pour sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité (LES AMIS DE L'ASSOU) - Renforcement d'une dynamique collective de cultures et d'ateliers de transformation des produits du jardin (GROUPEMENT D'ACHAT DE LOMBERS) - Recherches innovantes sur le rôle bénéfique des champignons pour la santé et l'espérance de vie des abeilles (LES CHLOROPHY-LIENS) - Organiser pour les familles des enfants accueillis en crèche, la livraison de paniers et produits locaux en circuits courts (MA DEUXIÈME MAISON) - Organisation et logistique de commandes de produits locaux pour les habitants (ASSOCIATION LA SAUCE LOCALE) - Équiper les friperies locales en électroménagers pour optimiser les possibilités de seconde vie aux vêtements issus des dons des habitants (FAMILLES RURALES DU CAUSSE) - Création d'un jardin partagé à Villefranche-d'Albigeois (TERRA MATER TARN)
	Actions matures à venir

	-
	Projets en réflexion
	- Aménagement d'un équipement de plein-air par et pour les adolescents (city stade et skate park) (MONTREDON-LABESSIONIE) - Jardin d'ornement participatif pédagogique (VALDERIES)

Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Renforcer la cohésion et l'équilibre du territoire en prenant en compte les disparités internes de situation et de moyens - Développer de nouvelles coopérations et mutualisations au sein du territoire entre LE PETR, les communautés de communes et les communes - Initier des coopérations avec l'agglomération albigeoise et les territoires voisins
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, Communauté de communes, Fabrique des Transitions
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Optimiser l'ingénierie du Pôle Territorial sur l'ensemble du territoire en adaptant les moyens au regard de l'ingénierie déjà présente dans les communautés de communes - Engager un travail sur le management par la coopération et l'organisation du travail en contexte de transition pour répondre aux enjeux d'une approche systémique - Mobiliser des dispositifs, répondre à des appels à projet et proposer des opérations globales mutualisées sur l'ensemble du périmètre, en concertation avec les communautés de communes - Soutenir les coopérations entre les communautés de communes du territoire, notamment dans le domaine économique, agricole, de la transition écologique et du tourisme - Proposer la mise en place de conventions de mutualisation de moyens avec les communautés de communes sur la base d'objectifs partagés - Continuer d'accompagner l'élaboration du Scot du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais pour renforcer les cohésions internes sur la base d'objectifs partagés entre les 3 communautés de communes concernées - Accompagner la mise en place du nouveau schéma de coopération intercommunale
	Actions inscrites CRTE 2022

Actions identifiées sur le territoire	- Réflexion sur la création d'une fabrique locale de territoires en transition, de coopérations territoriales sur la transition écologique (PETR DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES) -
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
	-

Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	- Mettre en valeur les identités historiques et fonctionnelles du territoire - Faire éclore des récits alternatifs mettant en visibilité les projets de transition – créer de nouveaux imaginaires
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	- Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	- Communication et réunion d'information sur le projet de territoire et le projet de transition écologique - Accompagnement par la fabrique des Transitions dans le cadre du parcours des territoires pilotes pour la transition écologique - Organisation de conférences inspirantes
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	-
	Actions matures à venir
	ACTIONS INSCRITES DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - Fête de la transition agricole et alimentaire (PETR)
	Projets en réflexion
	-